

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

SAIN'T THOMAS D'AQUIN,  
7 mars.— CHRONIQUE  
DIOCÉSAINE ET PRO-  
VINCIALE : ordination  
à la cathédrale ; in-  
dults relatifs à la fê-  
te de saint Thomas  
d'Aquin ; procès de  
la mère d'Youville ;  
neuvaine de St-F-  
Xavier ; retraite des  
dames au Jésus ;  
service de M. l'abbé  
Granjon ; adresse à  
M. le curé Labelle ;  
*Nécrologie* : M. l'ab-



### SOMMAIRE

bé Granjon ; M. le  
curé John Falvey.—  
PETITES FLEURS RE-  
LIGIEUSES DU VIEUX  
MONTREAL, tremble-  
ment de terre au Ca-  
nada. — LE CIERGE  
PASCAL. — LES OR-  
DRES RELIGIEUX CON-  
TEMPLATIFS, leur ex-  
cellence et leur sa-  
lutaire influence.—  
APRÈS LA BATAILLE,  
par le général J. Am-  
bert.— Décès de la  
semaine.

LE NUMÉRO  
**2 cents**

PRIX DE L'ABONNEMENT  
Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO  
**2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

*Permis d'imprimer* : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.  
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent  
MONTREAL.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

LUNDI,	2	MARS.—Saint-André d'Argenteuil.
MERCREDI,	4	“ —Sainte-Famille de Boucherville.
VENDREDI,	6	“ —Saint-Etienne.

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE,	1er	MARS.—1er Dimanche du Carême, 2 <sup>m</sup> cl. s.-d., orn. v
Lundi,	2	“ —DE LA FÉRIE, ornements violets.
Mardi,	3	“ —DE LA FÉRIE, “ “
Mercredi,	4	“ —ST CASIMIR, C., semi double, “ blancs.
Jeudi,	5	“ —DE LA FÉRIE, “ violets.
Vendredi,	6	“ —DU ST SUAIRE, double majeur, “ rouges.
Samedi,	7	“ —ST THOMAS D'AQUIN, C. P. d. “ blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

**CATHÉDRALE.**—Dimanche 1er mars, confirmation à la messe de 7½ h. ; le soir à 7 h. ouverture du mois de saint Joseph ; Lundi 2, fête de saint Janvier, dont le corps repose dans cette eglise ; Samedi 7, communion générale des deux académies à la messe célébrée par Mgr de Montréal à 7 h à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin.

**SAINTE-CROIX.**—Jeudi 5, à 7½ h., profession religieuse, présidée par Mgr de Montréal.

---

**MARDI 3.**—Anniversaire du couronnement du Souverain Pontife.

**SAMEDI 7.** Fête de saint Thomas d'Aquin, patron de toutes les institutions d'enseignement du diocèse, Indulgences plénières pour toutes ces institutions.

---

## VISITES PASTORALES.

*Dimanche 1er mars*, Saint-Henri de Montréal ; *Mardi 3*, Notre-Dame du Mont-Royal. (Congrégation)

## SAINTE THOMAS D'AQUIN.

7 MARS.

Saint Thomas naquit vers la fin de 1226. Il eut pour père Landulphe, comte d'Aquin, qui le mit, à l'âge de cinq ans sous la conduite de religieux du Mont-Cassin, pour lui donner les premiers principes des sciences et de la religion. Ses maîtres furent étonnés de ses progrès. Ils n'avaient point encore eu de disciple qui annonçât tant de talents et qui montrât de si heureuses dispositions pour la vertu. Ses belles qualités firent l'admiration de ses parents et lui valurent une singulière affection de sa mère. Thomas, plein de mépris pour le monde; résolut de le quitter, et, malgré l'extrême opposition de sa famille et de sa mère surtout, il entra chez les dominicains de Naples, en 1243. On employa, pour le détourner de sa vocation, des moyens que l'humanité même repoussait. On alla jusqu'à attenter à sa chasteté en lui envoyant une femme impudique qu'il fit fuir en la poursuivant avec un tison allumé. Dieu le récompensa de cette généreuse fidélité par le don d'une pureté parfaite. Il devint une des gloires de l'ordre de Saint-Dominique, par l'admirable onction de ses prédications et la solidité de ses écrits. Son nom de *Docteur angélique* témoigne assez du mérite de sa science ; mais la fermeté avec laquelle il refusa l'archevêché de Naples ne doit pas moins faire estimer sa profonde humilité. Le pape Grégoire X, ayant convoqué un concile général, à Lyon, pour la réunion des Grecs, ordonna à Thomas de s'y trouver. Le saint, quoique très souffrant se mit en route pour obéir au souverain pontife ; mais il fut obligé de s'arrêter à Fossanova, célèbre abbaye de Cîteaux, où il s'endormit dans le Seigneur, le 7 mars 1274.

### CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE.

Ordination à la cathédrale, faite par S. G. Mgr l'évêque de Montréal, le 24 février:

*Diaconat.*—M. G. J. Payette, Montréal.

Extrait de la circulaire de Mgr de Montréal n° 45.

“ INDULTS CONCERNANT LA FÊTE DE SAINT THOMAS D'AQUIN.—En vertu d'un Indult Apostolique du 20 Juillet dernier, la solennité de saint Thomas d'Aquin pourra être transférée au Dimanche qui suivra immédiatement le sept mars, soit au Grand Séminaire, soit dans les collèges, couvents, écoles ou maisons d'éducation du Diocèse, qui possèdent une chapelle ou oratoire, où se célèbre la sainte Messe.

“ En vertu d'un autre Indult du 3 Septembre de cette année, accordé pour sept ans, il y a une Indulgence Plénière à gagner aux conditions ordinaires, (confession, communion,) et visite de la chapelle ou oratoire, le jour de la Fête de St Thomas d'Aquin ou un autre jour, auquel cette même fête serait transférée, pour les professeurs et les élèves du Grand Séminaire et des autres collèges, couvents, écoles ou maisons d'éducation catholiques du Diocèse.

“ J'ai la ferme confiance que les directeurs, et professeurs de nos maisons d'éducation feront tout en leur pouvoir pour intéresser leurs élèves à cette fête de St Thomas d'Aquin. Ils entreront par là dans les intentions de N. T. S. Père le Pape Léon XIII, qui ne manque aucune occasion d'exhorter les Catholiques à suivre dans leur enseignement et leur croyance les leçons du Docteur Angélique.

“ MARIANOPOLITANA.

“ Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII, ad enixas preces Rmi Dni. Eduardi Caroli Fabre Episcopi Marianopolitani a subscripto Sacrarum Rituum Congregationis Secretario relatas, benignè indulgere dignatus est, ut tum in Seminario Diocesano, tum in cæteris Dioceseos Marianopolitanæ Catholicis Scholis, penes quas Oratorium extat, ubi missæ sacrificium celebrari solet, Dominicâ proximè insequenti diem septimam Martii, solemnitas Sancti Thomæ Aquinatis Scholarum Catholicarum Patroni cœlestis transferri valeat cum missâ solemnî juxta modum, quo in Provinciâ Ecclesiasticâ Quebecensi ex concessione apostolicâ nonnulla festa, quoad solemnitatem, transferuntur in diem Dominicam ad instar Indulti Cardinalis Caprara Legati a latere anno 1802 Ecclesiis Galliarum dati. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

“ Die 20 Julii 1882.

“ Loco Sigilli

“ Pro Emo et Rmo Dno Card. D. BARTOLINI

“ S. R. C. Præfecto.

“ CAMILLUS Card. di Pietro Episc. Ostien.

“ et Velitern.

“ LAURENTIUS SALVATI S. R. C. Secretarius.

“ BEATISSIME PATER,

“ Eduardus Carolus Fabre, Episcopus Marianopolitanus, humiliter petit a Sanctitate Vestrà ut omnes et singulæ personæ, tum quæ docent, tum quæ docentur in Seminario suæ Diœcesis et in cæteris catholicis præfatæ Diœcesis scholis, dummodo visitent principale suæ domûs oratorium, cæterasque consuetas condiciones impleant, Plenariam Indulgentiam lucrari possint die festo S. Thomæ Aquinatis C. et Ecclesiæ Doctoris, vel alio die si dies festus transferri contigerit.

“ Ex audientiâ S. Smi diei 3 Septembris 1882.

“ S. Smus Dominus Noster Leo Divinâ Providentiâ P. P. XIII,

referente me infrascripto S. Congregationis de Propagandâ Fide Secretario, benignè concessit ad septennium indulgentiam plenariam applicabilem quoque per modum suffragii animabus in Purgatorio detentis, ab omnibus et singulis de quibus in precibus Interdandam, qui vere pœnitentes, sacramentaliter confessi ac sacrâ communionem refecti, die festo Sancti Thomæ Aquinatis Conf. et Ecclesiæ Doctoris, vel alio die, si dies festus transferri contigerit principale suæ domûs oratorium visitaverint, ibique aliquas pias preces pro sanctæ Fidei propagatione et juxta Summi Pontificis intentionem effuderint.

“ Datum Romæ ex Aed. S. Congnis die et anno ut supra.

“ Gratis quocumque titulo.

“ Loco † Sigilli.

“ D. Archiep : TYREN : Secretarius. ”

La neuvaine de Saint-François-Xavier, commencée samedi dernier à Notre-Dame et qui est prêchée par le P. Strubbe, rédemptoriste, a été suivie par une foule nombreuse.

Aux exercices du soir et du matin, les fidèles se pressaient dans l'église pour entendre l'exposé des grandes vérités de la religion exposées dans un langage clair et pratique par le prédicateur. Nul doute que les fruits de cette neuvaine ne soient très abondants.

Une retraite pour les dames commencée lundi pour se terminer vendredi a eu lieu à l'église du Jésus. Elle a été prêchée en anglais par le P. G. Kenny, S. J. devant un auditoire très nombreux.

Mardi dernier, a été célébré à Notre-Dame, un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Granjon, SS.

Le saint sacrifice de la messe a été célébré par M. Toupin, ayant pour diacre et sous-diacre MM. Deschamps et Gaudin.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, qui présidait au trône, assistée de M. Colin, supérieur, comme prêtre assistant, et de MM. Deguire et Giband, diacres d'honneur, a donné l'absoute.

Un grand nombre de prêtres de la ville et des paroisses environnantes, des représentants des ordres religieux et des communautés, de femmes, les élèves du Séminaire et une grande foule de fidèles s'étaient rendus à cette cérémonie.

Cette semaine, on expédiera à la Sacrée Congrégation des Rites la copie authentique du procès d'information sur la sainteté de la vie, les vertus et les miracles de la servante de Dieu, la mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises à Montréal.

M. l'abbé Edouard Guilmet, ancien curé, décédé à l'Islet (Rimouski) le 15 février, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, ptre.

Chancelier,

M. l'abbé John Falvey, ancien curé de Saint-Colomban, décédé le 22 février, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre,  
Chancelier.

Les paroissiens de Saint-Jérôme et le conseil municipal de cette ville, ayant décidé de présenter une adresse d'adieu à M. le curé Labelle avant son départ pour l'Europe, près de deux cents personnes se réunirent à la sacristie, où il fut donné lecture de l'adresse signée par M. G. A. Nantel, M. P. P., et M. Elie Latour, maire de Saint-Jérôme.

M. le curé, vivement ému de cette démarche, répondit en des termes pleins de bonté, de sagesse et d'amour paternel. Il demanda au ciel de le protéger dans sa mission si difficile et de soutenir, d'aider et d'unir de plus en plus, durant son absence, ses enfants de Saint-Jérôme.

Toute la soirée, M. le curé Labelle reçut un grand nombre de lettres et de télégrammes qui lui souhaitaient bon voyage et succès. Ses paroissiens ne cessèrent de se succéder au presbytère, venant presser la main de leur cher curé et lui demander de penser à eux durant son voyage et surtout lorsqu'il aura le bonheur de se prosterner aux pieds du Souverain Pontife.

La fête de saint François de Sales a été célébrée solennellement à la cathédrale de Rimouski. M. le grand-vicaire Edmond Langevin, directeur diocésain de l'œuvre de Saint-François de Sales, a prêché à la grand'messe.

#### NÉCROLOGIE.

M. l'abbé Benoît Marie Granjon, SS., qui est décédé samedi dernier à l'âge de 77 ans, emporté par une violente érysipèle, était né le 10 novembre 1807 à Messimy, diocèse de Lyon, France. Il fit son petit séminaire à Largentière et son grand séminaire à Lyon, sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre le 22 décembre 1832, il exerça pendant quelques années le ministère sacerdotal dans une paroisse de Lyon, puis passa au Canada, le 23 septembre 1841, avec Mgr Bourget.

Attaché d'abord à la desserte de l'église Notre-Dame, M. Granjon fut spécialement chargé de la visite des familles du faubourg St-Joseph. Il devint après directeur des frères des Ecoles chrétiennes, puis chapelain des sœurs de la Congrégation de 1846 à 1863. A cette époque, il desservit la paroisse de Notre-Dame de Grâces qu'il quitta pour la cure de Saint-Joseph. Depuis quelques années, il était devenu de nouveau directeur des frères des Ecoles chrétiennes.

Homme de la règle et du devoir, M. l'abbé Granjon avait une piété profonde, une charité excessive, un dévouement sacerdotal

sans bornes. Ces qualités lui avaient acquis l'estime de tous et l'affection de ceux qui avaient été assez heureux pour pouvoir le connaître plus intimement.

---

M. John Falvey, mort à Saint-Colomban le 22 février 1885, naquit à Limerick, Irlande le 11 décembre 1797. Ce fut le premier prêtre à qui Mgr Bourget donna la tonsure après sa consécration ; il reçut l'ordre de la prêtrise le 11 décembre 1839. Il occupa successivement les postes de vicaire à Sorel, missionnaire dans les townships et de curé de Saint-Colomban, comté des Deux-Montagnes, de septembre 1840 en juin 1879, époque à laquelle il donna sa démission. Pendant ce temps, il fit le ministère parmi ses compatriotes employés au creusement du canal de Beauharnois.

Ce prêtre se distinguait surtout par son urbanité, son attachement profond à ses compatriotes, auxquels il dévoua toute son existence.

---

## PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL.

---

### XXIV

#### TREMBLEMENT DE TERRE AU CANADA—SA DURÉE—SON ÉTENDUE.

“ Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an, disent les *Relations des Jésuites* de 1663. C'était un langage aimable et inconnu ; qui nous jettait en même temps dans la crainte et dans l'admiration. Le ciel a commencé par de beaux phénomènes, la terre a suivi par de furieux soulèvements, qui nous ont bien fait paraître que ces voix de l'air, muettes et brillantes, n'étaient pas pourtant des paroles en l'air, puisqu'elles nous présageaient les convulsions qui nous devaient faire trembler en faisant trembler la terre.”

C'est le 5 janvier 1663 que commença le tremblement de terre qui fut ressenti dans tout le Canada. Avant d'en faire le récit nous devons tout d'abord constater que ce phénomène fut surtout extraordinaire par sa durée—du 5 janvier au mois de septembre de la même année ; par son étendue—depuis l'île de Percé et Gaspé, à l'embouchure du Saint-Laurent, jusqu'au delà de l'île de Montréal, dans la Nouvelle-Ecosse et dans l'Acadie, soit sur deux cents lieues de longueur et sur cent de largeur ; et surtout par la protection visible de Dieu sur les habitants du Canada Sauvages et Français, pendant ce désastre. Cette protection est en effet aussi évidente que le fait même du tremblement de terre ; car malgré son étendue et son intensité, pas un habitant du Canada ne perdit la vie pendant toute sa durée, ce que constatent dans leurs écrits le P. Lalemant,

la Mère Marie de l'Incarnation, M. Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Nous devons donc nous aussi y voir une marque de la protection de Dieu sur ce peuple "contre lequel il ne se fâchait que pour le ramener à Lui et pour le sauver."

Outre les signes précurseurs de ce terrible événement dont nous parlons en commençant, plusieurs personnes, paraît-il certain, eurent une connaissance surnaturelle du tremblement de terre qui allait avoir lieu. Le P. Lalemant cite une bonne chrétienne qui "vit en esprit, le soir même que ce désastre commença, quatre "spectres effroyables qui occupaient les quatre côtés des terres "voisines de Québec, et les secouaient fortement comme voulant "tout renverser : ce que, sans doute, ils auraient fait, si une puissance supérieure et d'une majesté vénérable, qui donnait le "branle et le mouvement à tout, n'eût mis obstacle à leurs efforts." D'autres personnes entendirent distinctement des voix leur annoncer qu'il devait arriver des choses étonnantes.

Donc le 5 février 1663, au même instant dans tout le pays du Canada, on entendit un grand bruit, sourd et confus, semblable à celui du feu qui aurait pris dans les maisons. Au bruit tout le monde sort dans la rue, "pour fuir un incendie si inopiné. Mais "au lieu de voir la fumée et la flamme, dit le P. Lalemant, on fut "bien surpris de voir les murailles se balancer et toutes les "pierres se remuer comme si elles se fussent détachées ; les toits "semblaient se courber d'un côté puis se renverser de l'autre, les "cloches sonnaient d'elles-mêmes, les soliveaux, les poutres craquaient ; la terre bondissait faisant danser les pieux des palissades d'une façon qui ne paraissait pas croyable, si nous ne l'eussions vu en différents endroits.

"Alors chacun s'enfuit, les enfants pleurent dans la rue, les "hommes et les femmes saisis de frayeur ne savent où se réfugier, "pensant à tout moment devoir être ou accablés sous les ruines "des maisons, ou ensevelis dans quelque abîme qui allait s'ouvrir "sous leurs pieds. Les uns prosternés à genoux dans la neige ; "crient miséricorde ; les autres passent le reste de la nuit en "prières, parce que la terre continua à être agitée toute la nuit "avec un certain branle semblable à celui des navires sur la mer, "de sorte que quelques-uns ont ressenti les mêmes soulèvements "de cœur que sur la mer.

"Le désordre était bien plus grand encore dans les forêts ; il "semblait qu'il y eût combat entre les arbres qui se heurtaient "ensemble. On eût dit que les troncs se détachaient de leurs "places pour sauter les uns sur les autres avec un fracas et un "bouleversement qui fit dire à nos Sauvages que toute la forêt "était ivre. La guerre semblait être même entre les montagnes, "dont les unes se déracinaient pour se jeter sur les autres laissant "de grands abîmes aux lieux d'où elles sortaient. Tantôt elles enfouaient les arbres dont elles étaient chargées bien avant dans "la terre jusqu'à la cime, tantôt elles enfonçaient les branches

“ en bas, qui allaient prendre la place des racines, de sorte qu'elles ne faisaient plus qu'une forêt de troncs renversés.”

Pendant que ces terribles phénomènes s'accomplissaient sur la terre, de non moins effrayants avaient lieu sur les rivières. Des glaces de cinq ou six pieds d'épaisseur se brisaient, sautaient en morceaux, laissant des trous d'où s'élevaient des colonnes de fumée, ou des jets de boue et de sable montant très haut. Les rivières quittaient leur lit, ou changeaient la couleur de leurs eaux. A cinq ou six lieues des Trois-Rivières, les crêtes de montagnes d'une prodigieuse hauteur, bordant le Saint-Laurent, s'abaissèrent jusqu'au niveau de l'eau et y formèrent une puissante digue.

Des bruits terribles, des voix effrayantes qu'on entendait dans les airs augmentaient les alarmes. “ On a vu dans les airs dit le P. Lalemant, des fantômes de feu portant des flambeaux en main, des piques et des lances de feu voltiger sur nos maisons. On entendait comme des voix plaintives et languissantes se lamenter pendant la nuit, et ce qui est bien rare, des marsouins blancs jetter de hauts cris devant Trois-Rivières. ”

Ce fait si extraordinaire faisait dire à la Mère Marie de l'Incarnation : “ On a facilement cru que les démons se sont mêlés dans ce tremblement de terre pour accroître les frayeurs que la nature agitée devait nous causer. ”

A Villemarie comme à Québec le tremblement de terre se fit sentir le 5 février avec une extrême force. Il commença pendant la prière qu'on disait tous les soirs dans l'église de l'Hôtel-Dieu. La terre trembla tout-à-coup avec une telle violence que les plus grandes maisons étaient agitées, dit la sœur Morin, comme des châteaux de cartes. Les colons et M. Stuart qui présidait à la prière sortirent de l'église craignant d'être écrasés sous ses ruines. Tout le monde se couchait sur la terre, car les secousses étaient si violentes qu'on ne pouvait se tenir sur ses pieds. Au milieu de l'épouvante générale la Mère de Brésoles, la sœur Macé et la sœur Maillé restèrent à prier devant le Saint-Sacrement.

On fut si effrayé à Québec quand commença la première secousse qui dura une demi-heure qu'on se crût à la veille du jugement dernier. On envahit les églises nuit et jour pour prier et se confesser. Le concours des pénitents dura depuis la nuit du 5 février jusqu'au milieu du mois suivant, les secousses continuant toujours. “ Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, dit la Mère Marie de l'Incarnation, nous nous mettions dans la disposition d'être ensevelis durant la nuit dans quelque abîme, et le jour venu, nous attendions continuellement la mort. ”

Ces frayeurs furent le moyen efficace employé par Dieu pour opérer de nombreuses conversions. “ En même temps que Dieu ébranlait les montagnes et les rochers de marbre de ces contrées, on eut dit qu'il prenait plaisir à ébranler les consciences... Les prières publiques, les processions, les pèlerinages ont été continuels ; les jeûnes au pain et à l'eau fort fréquents ; les confes-

“ sions générales plus sincères qu'elles ne l'auraient été pendant l'extrémité des maladies. ”

Les sauvages Algonquins et les restes des Hurons retirés à Québec ne furent pas insensibles à ces avertissements du ciel. Réfugiés dans les églises, où la présence du Saint-Sacrement les rassurait, ils se pressaient aux confessionnaires pour se préparer à une bonne mort. Plusieurs, jusqu'alors infidèles, se convertirent.

“ A Villemarie, dit la Sœur Morin, la dévotion ne fut pas si grande qu'à Québec. Chacun demeura chez soi et la porte de l'église fut fermée. Peut-être n'avait-on pas tant besoin d'aller à confesse; car en ce temps-là on y vivait bien et dans une grande innocence. ”

A Villemarie, en effet, à cette époque tous les colons étant prêts à donner leur vie pour défendre leur pays et leur foi; ils ne s'occupaient que de pensées sérieuses et chrétiennes et venaient, comme nous l'avons raconté, de répondre avec empressement à l'appel que leur avait fait le 28 janvier précédent, M. de Maisonneuve en s'enrolant dans la milice de la Sainte-Famille.

Les secousses de ce tremblement de terre se firent sentir jusqu'au mois de septembre, de plus en plus espacées, de moins en moins violentes. Par suite de la grande sécheresse occasionnée par les feux qui étaient sortis des ouvertures de la terre et par suite des pluies abondantes on craignait de ne pouvoir rien récolter cette année. “ Le contraire arriva, dit la Mère Marie de l'Incarnation, car la moisson a été si abondante que jamais l'on a récolté tant de blé ni d'autres grains dans ce pays. Pour les maladies, il n'y en a eu aucune; vous voyez par là que Dieu ne blesse que pour guérir, et que ces fléaux, que nous avons expérimentés, ne sont que les châtiments d'un bon père. ”

---

## LE CIERGE PASCAL.

---

### INTRODUCTION.

Depuis la Septuagésime jusqu'au Samedi saint, dit La Croix<sup>1</sup>, tout dans la liturgie respire une profonde tristesse. Durant ces soixante-dix jours, comme les captives de Babylone, l'Épouse sacrée revêtue des ornements de deuil, ne fait plus entendre ses joyeux cantiques: elle a aussi suspendu sa harpe aux saules du rivage. Le chant des anges ne retentit plus à la messe du dimanche; au lieu du grand cri d'allégresse, du divin *Alleluia*, ce n'est plus qu'une mélodie sévère et traînante; et le dimanche l'office de la nuit perd son magnifique hymne ambrosien. Plus approche le jour de la mort de son Époux, plus l'Église s'abîme dans la douleur; le Ven-

<sup>1</sup> le année, p. 836.

dredi saint, le violet ne suffit plus à sa tristesse, elle se couvre de vêtements noirs.

Mais voilà que soudain, le samedi au matin, pendant que le Christ est encore dans le tombeau, elle semble oublier son deuil. Ce n'est plus cet aspect de douleur de la veille. Voyez le diacre après la bénédiction du feu nouveau. Il s'avance revêtu de la dalmatique blanche, parure de joie, le cierge triangulaire à la main, image de la Trinité ; il chante par trois fois *Lumen Christi*, triple proclamation de la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il se dirige ainsi vers le CIERGE PASCAL. Pourquoi donc cet appareil de joie en face de ce flambeau ? Quels sont les souvenirs qu'il rappelle au cœur de l'Épouse pour faire succéder ainsi l'allégresse à la douleur ? Interrogeons la tradition ; étudions les origines de ce cierge ; écoutons le langage symbolique, si familier à nos pères et que nous connaissons si peu. Peut-être même avons-nous quelquefois surpris le sourire sur nos lèvres à la vue des cierges et de certaines autres pratiques extérieures du culte, dont nous ne comprenons pas la signification. Car, parfois du moins, l'ignorance des fidèles est grande en matière de liturgie et de symbolisme. Or, nous verrons combien est magnifique le sens de cette cérémonie du cierge pascal, et nous ne doutons pas que la paraphrase de *l'Éculet* ne fasse sur nos âmes des saintes et salutaires impressions. Étudions donc avec soin *l'économie du cierge pascal*, nous y découvrirons une foule d'enseignements précieux qui, mis en pratique, auront pour effet de sanctifier nos âmes, de les faire tendre sans cesse vers leur fin dernière qui est Dieu et mériter ainsi le bonheur du ciel. La liturgie par son côté pratique saisit le corps, et par un autre côté, elle saisit l'âme. Elle est essentiellement dogmatique, sanctifiante et symbolique <sup>1</sup>. C'est par là qu'elle agit sur nos âmes en les éclairant, en les instruisant, en les élevant des choses visibles aux réalités invisibles. C'est là le secret de l'extrême importance que l'Église et les auteurs lui ont constamment reconnue <sup>2</sup>. Que le prêtre en particulier s'applique à connaître les Rites et les cérémonies de l'Église, qu'il s'adonne à scruter leurs significations mystiques ! Par ces pieuses investigations il deviendra meilleur, son âme grandira en vertus, et le peuple confié à ses soins, profitant de sa science et de sa piété, sera touché, attendri et sanctifié <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cours élémentaire de liturgie, pag. 9, préface. (Paris, Vivès.)

<sup>2</sup> "Ecclesia caeremonias adhibuit, ut mentes fidelium per hæc visibilia religionis et pietatis signa ad rerum altissimarum contemplationem excitarentur." (Concil. Trident, sess. XXII, cap. V.)

<sup>3</sup> Pour exciter notre zèle et secouer notre torpeur, méditons quelquefois ces paroles de saint Jean Chrysostome : "Multi quidem festa celebrant, et nomina eorum noverunt, historias autem et occasiones unde orta sunt, non noverunt..., quod summa notandum ignominia risuque dignum est." (Apud, Migne P. g., t. 49, pag. 365.)

1<sup>o</sup> DÉFINITION ET ORIGINE DU CIERGE PASCAL.

On appelle de ce nom un cierge de grande et haute dimension, qu'on bénit solennellement à l'office du matin au samedi saint et auquel on applique cinq grains d'encens également bénits à cet effet <sup>1</sup>.

L'institution du cierge pascal est de haute antiquité dans l'Église. Il est certain qu'il existait du temps de saint Grégoire le Grand: nous le savons par son sacramentaire où se lit la formule de l'*Exultet* à peu près telle qu'elle se chante aujourd'hui et qui est généralement attribuée à saint Augustin : nous le savons encore par une lettre de ce pape à Marianus, évêque de Ravenne. Deux formules que nous a laissées Erimodius, évêque de Pavie en .90, se placent au milieu du cinquième siècle, car il dut, conformément à la discipline primitive, les composer étant encore diacre.

Que l'*Exultet* soit l'œuvre de saint Augustin ou celle de saint Ambroise, comme le veulent quelques critiques, il en résulte toujours que l'usage du cierge pascal existait vers le milieu du quatrième siècle. Il n'est donc pas exact d'en attribuer l'institution au pape Zozime, qui siégeait en 417, et qui ne fit que prescrire aux autres églises un rit déjà depuis longtemps en vigueur à Rome <sup>2</sup>.

En effet, longtemps avant saint Zozime, Prudence composa l'hymne *ad incensum cerei Paschalis*, ce qui permet de conjecturer, non sans fondement plausible, que cette cérémonie du cierge pascal, d'abord usitée dans les églises principales, passa aux églises inférieures par permission et décret de saint Zozime <sup>3</sup>.

Il consistait dans le principe en une grande colonne de cire érigée dans un des endroits les plus apparents du chœur, et sur laquelle on gravait à la suite de l'indiction, de l'épacte, du nombre d'or et de la lettre dominicale, l'ordre des fêtes mobiles et la série des offices annuels qui devaient se célébrer d'une Pâque à l'autre. On y inscrivait aussi, du moins en beaucoup d'endroits, les dates et les faits les plus mémorables de la religion et de l'histoire du monde, l'année de la création de l'univers, de la naissance de Jésus-Christ, de l'élection du Souverain Pontife, de la nomination de l'évêque diocésain, de la fondation de l'église paroissiale, de l'avènement au trône du souverain ou prince régnant <sup>4</sup>.

Le vénérable Bède fait mention de cette coutume de l'Église romaine d'attacher tous les ans au cierge pascal l'époque de la passion du Sauveur. C'était l'office du chancelier d'écrire cette table. On mettait à la tête de cette table une croix et à la fin les deux lettres

<sup>1</sup> Petit manuel liturgique. Marc, tom. 1, pag. 256.

<sup>2</sup> Martigny, art. cierge pascal

<sup>3</sup> Analecta, le série, col. 396.

<sup>4</sup> Petit manuel liturgique, p. 257.

grecques, alpha et oméga. Les chrétiens se servaient souvent de ces deux lettres comme étant le symbole de Jésus-Christ qui est la source de tous les biens <sup>1</sup>. Au siècle dernier, on voyait encore cette table en plusieurs églises, à Reims, à Beauvais, à Amiens et en quelques monastères de l'ordre de Cîteaux. Si ces tables n'étaient pas, comme autrefois, écrites sur la cire même, au moins c'était sur un papier collé à une tablette de bois attachée au cierge au-dessous de la croix. Durand de Mende nous apprend que cette tablette était un mémorial de l'inscription attachée sur la croix du Sauveur. C'est la même tablette, dit-il, que nous avons vue à Paris dans la chapelle du roi des Français, avec la couronne d'épines, le fer de la lance et la robe de pourpre dont on revêtit Jésus Christ, le suaire dont fut enveloppé son corps, l'éponge, un morceau de bois de la croix, un des clous et d'autres reliques <sup>2</sup>. M. Barthélemy donne deux tablettes pascales très anciennes, l'une de la Sainte-Chapelle de Paris, écrite en 1327, l'autre, de la cathédrale de Rouen, de 1697.

Dans plusieurs églises, l'usage s'établit d'inscrire sur les tablettes, par ordre de préséance, les noms et les titres des principaux dignitaires du chœur : de là l'étymologie des mots *primicier* (*primi cerius*, *caput in cera*, premier sur la cire.) *chevécier*, *capivarius*, *caput in cera*, en tête ou en chef sur la cire), *secondicier* (*secundi-cerius*, *secundus in cera*, second sur la cire), etc. Les titres de primicier et de chevécier représentaient la première dignité et rentraient à peu près l'un dans l'autre. Le secondicier tenait le second rang, et ainsi de suite. Ces dénominations aussi bien que les dignités qu'elles représentent, sont depuis longtemps tombées en désuétude. Mais il est toujours bon de rappeler les traditions. La dignité de primicier subsiste encore. On dit encore aujourd'hui le primicier, c'est-à-dire le premier dignitaire du Chapitre canonial de Saint-Denis <sup>3</sup>. Ces tablettes furent l'origine de ce que nous appelons aujourd'hui *ordo*, *bref*, directoire de l'office divin. Elles étaient renouvelées chaque année. Mais le nombre des offices propres ou particuliers s'étant considérablement augmentés avec la fondation d'une quantité d'églises nouvelles, chaque prêtre ou clerc reçut ou se fit un *ordo*, à son usage personnel, et l'on cessa de suspendre les tablettes à la colonne de cire. Elles n'avaient plus leur raison d'être <sup>4</sup>. En souvenir de cet usage quelques églises conservent encore de nos jours la coutume de suspendre chaque année la tablette pascale à la colonne de cire, et en cela elles ne peuvent être assurément blâmées. Nous trouvons dans Mgr Gaume <sup>5</sup> un

<sup>1</sup> Barthélemy, notes sur le Rational de Durand, IV, p. 426.

<sup>2</sup> Durand de Mende, chap. 80, n. 10.

<sup>3</sup> M c op. cit.

<sup>4</sup> Marc, op. cit.

<sup>5</sup> Catéchisme de persévérance, 4e édition. T. VIII, p. 156.

passage que nous citons avec plaisir parce qu'il résume assez bien ce que nous avons dit touchant l'origine et l'institution du cierge pascal.

“ Le cierge pascal n'était à l'origine qu'une colonne de cire sur laquelle le patriarche d'Alexandrie écrivait l'époque de Pâques et des fêtes mobiles, qui se règlent d'après cette grande solennité. Alexandrie étant la ville qui possédait les meilleurs astronomes, l'évêque devait les consulter chaque année, et, d'après leur décision, fixer au Pape, et par lui à toute l'Eglise, le premier dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars. Alors on écrivait sur le cire, et c'est sur une espèce de colonne faite de cette matière que le patriarche d'Alexandrie dressait le catalogue des principales fêtes de l'année. Le Pape recevait ce canon avec respect, le bénissait et en envoyait de pareils aux autres églises qui les acceptaient avec les mêmes honneurs. Bientôt on fit de ce bâton un flambeau de cire qui servit à éclairer pendant la nuit de Pâques, et on le regarda en même temps comme l'emblème de Jésus-Christ ressuscité. Le pape Zozimé approuva cet usage et l'établit généralement, en ordonnant à toutes les églises paroissiales de bénir, le samedi saint, le cierge pascal. ”

---

## LES ORDRES RELIGIEUX CONTEMPLATIFS.

---

Nous extrayons l'article suivant d'un livre du Père A. M. Hugues, rédemptoriste : *Vies de la Sœur Marie-Anne-Josepha de la Résurrection et de la Sœur Marie-Victoria de Jésus, Rédemptoristines.*

Ce livre, rempli d'enseignements et d'édification pour les membres des ordres religieux, ne sera pas lu avec moins de fruit par les gens du monde qui se sentiront plus animés au service de Dieu par le spectacle de ces âmes magnifiques sacrifiant tout par amour pour leur Créateur. Ces *Vies* sont éditées par Mme Vve H Casterman, éditeur pontifical à Tournai, Belgique.

Comme le nom même l'indique, la vie contemplative est spécialement consacrée à méditer, à contempler et à goûter les vérités de notre sainte religion. Le Sauveur lui-même à l'occasion de sa visite aux sœurs de Lazare, nous a enseigné en termes fort clairs la prééminence de la vie contemplative.

“ Marthe, dit à ce sujet saint Anselme, s'efforce de traiter dignement le divin Maître, elle est inquiète et pleine de sollicitude ; Marie, au contraire, ne songe qu'à se nourrir de la parole de Jésus. L'activité de la première, quoique consacrée au Seigneur, est appliquée aux choses extérieures ; l'activité de la seconde est tout intérieure et perdue dans la contemplation et l'admiration de la beauté de son Dieu. ” Or Marthe étant venue à se plaindre à Jésus de ce que sa sœur la laissait seule pour le travail de la maison, le divin Maître lui fit cette réponse : *Marthe, vous vous empresses pour*

*beaucoup de choses ; une seule cependant est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, laquelle ne lui sera pas enlevée.*

La vie contemplative l'emporte sur la vie active, non seulement parce que les occupations de la première ont immédiatement Dieu pour objet, mais encore parce qu'elles se continuent dans l'éternité. La fin de l'homme est en effet de jouir éternellement de la béatitude que procure la contemplation de la divinité. "Voilà pourquoi, ajoute saint Augustin, le Sauveur dit que la part choisie par Marie ne lui sera point enlevée. Non elle ne lui sera point enlevée; elle sera plutôt augmentée : "augmentée en cette vie pour être consommée en la vie éternelle."

De ce qui précède on peut conclure évidemment qu'aux yeux de l'Eglise, les ordres contemplatifs ont une excellence singulière et même prééminente sur les ordres voués à la vie active. On aurait tort cependant de conclure que les premiers ont exclusivement pour fin la sanctification de leurs membres, sans contribuer en rien au salut et à la sanctification du prochain. La vérité est qu'ils ont pour mission de coopérer aussi pour leur part à l'apostolat des âmes, d'une autre manière toutefois que les ordres actifs. Tandis que ceux-ci exercent l'apostolat de la chaire, du saint Tribunal, de l'éducation chrétienne des enfants, ceux-là exercent l'apostolat de l'exemple, de la pénitence et de la prière, et quel est le chrétien qui oserait contester, à ce point de vue, la puissance et la fécondité d'action des ordres contemplatifs.

Comment nier, en effet, que ce soit un spectacle édifiant et salutaire de voir des jeunes gens, des jeunes filles, des personnes de l'âge mur quitter généreusement le siècle et tout ce que le monde peut offrir de plus séduisant ; de les voir renoncer quelquefois à une brillante fortune, à une position splendide, pour s'enrôler sous l'étendard de la vie religieuse, c'est-à-dire sous un étendard qui ne mène qu'à la pauvreté, à l'humiliation, à des sacrifices de tous genres ? Comment nier qu'un tel spectacle soit utile, je dirais presque nécessaire au monde actuel en particulier, à ce monde si profondément enfoncé dans le bourbier de l'égoïsme, du sensualisme et de tous les vices ? Quelle éloquente protestation ! Quelle grande et saisissante prédication !

Mais au point de vue de l'expiation, quels services ne rendent pas à l'humanité les ordres contemplatifs ? Pendant que les mondains multiplient leurs iniquités et provoquent sans cesse les foudres de la vengeance divine, il y a quelque part, derrière les grilles d'un monastère, une pauvre clarisse, une fervente carmélite, une humble rédemptoristine, qui crie pardon et miséricorde et qui, pour mieux obtenir ce pardon, s'impose des pénitences et des austérités de toutes sortes. Malheureux mondains, vous poursuivez de vos haines aveugles et de vos calomnies ces victimes de l'amour de Dieu et de la charité fraternelle, et elles ne répondent à vos persécutions qu'en détournant de vos têtes les fléaux épouvantables qui allaient vous accabler. Sans elles peut-être, sans leurs sacrifices,

sans leurs austérités, vous gémiriez sous le poids des maux les plus affreux, en attendant les maux bien plus affreux encore de l'autre monde.

Et que dire des bénédictions et des grâces que les ordres contemplatifs attirent du ciel sur la terre par leurs prières ? *La prière assidue du juste*, dit saint Jacques, *est très puissante devant Dieu*. Nous le voyons par l'exemple de Moïse qui pria sur la montagne pendant que les Israélites combattaient dans la plaine. Tant que l'homme de Dieu tenait les bras étendus pour prier, la victoire penchait du côté d'Israël, dès qu'il cessait d'étendre les bras, la victoire penchait du côté de ses ennemis. Écoutons sainte Thérèse instruisant ses filles du Carmel sur l'un des devoirs fondamentaux de la vie contemplative : " Il me semblait qu'en nous occupant tout entières à prier pour les prédicateurs, les défenseurs et les champions de l'Église, nous voudrions, selon notre pouvoir, venir au secours de notre adorable Maître si indignement persécuté par ses ennemis... Hélas ? Je sens mon cœur se fondre à la vue de tant d'âmes qui se perdent, et je souhaite ardemment qu'il ne s'en perde pas davantage. O mes filles en Jésus-Christ, joignez-vous à moi pour demander cette grâce à notre tendre Rédempteur. C'est pour cette fin qu'il nous a réunies dans cet asile, c'est là notre vocation, là doivent tendre tous vos desirs. "

Et Montalembert dit à son tour : " Le premier de tous les services que conféraient les moines à la société chrétienne était de prier, de prier beaucoup, de prier toujours pour tous ceux qui prient mal ou qui ne prient pas. La chrétienté honorait et estimait surtout en eux cette immense force d'intercession, ces supplications toujours actives, toujours ferventes, ces torrents de prières sans cesse versées aux pieds du Dieu qui vent qu'on l'implore. Ils détournaient ainsi la colère de Dieu ; ils allégeaient le poids des iniquités du monde ; ils établissaient l'équilibre entre l'empire du ciel et l'empire de la terre. "

Nous voudrions savoir, nous dira-t-on, comment on peut disculper les ordres contemplatifs du reproche d'inaction et de fainéantise. — Nous répondons que ce reproche tombe de lui-même quand on connaît tant soit peu la vie que mènent les religieux ou les religieuses. Et d'abord il est à noter que les travaux extérieurs sont loin d'être entièrement bannis des ordres contemplatifs. Jusque dans les monastères de femmes, on voit le travail des mains succéder à la prière et à l'oraison. La confection des ornements sacrés, l'entretien matériel d'une église, le maintien de l'ordre et de la propreté dans l'intérieur du monastère, la préparation de la nourriture et du vêtement, mille nécessités auxquelles il faut pourvoir dans une maison, tout cela se fait par les membres des communautés ; tout cela, par conséquent exige du temps et du travail. Et maintenant les exercices de la vie de prière et d'oraison ne sont-ils pas eux-mêmes une occupation, et parfois une occupation plus pénible que le travail corporel ? Le péché originel a, en effet,

troublé jusque dans l'âme du juste les relations de l'homme avec son Dieu ; ce n'est ordinairement qu'à force d'efforts et de luttes que l'âme peut se tenir dans le recueillement, se livrer à la réflexion et à la prière, et ici comme ailleurs la victoire ne peut être remportée, pour ainsi dire, qu'à la pointe de l'épée.

---

## APRÈS LA BATAILLE.

### I.

(Suite)

Ce maraudeur fort indifférent aux querelles de François Ier et de Charles Quint, poignardait les blessés, vainqueurs ou vaincus.

Le plus sage pour un blessé est de faire le mort, pendant l'obscurité, et d'attendre la lumière du jour avant d'invoquer la pitié du passant.

Des cartouches, des brosses, du linge, des lettres, des carnets, des biscuits, des sachets de riz, des gourdes, des manteaux souillés de boue, des éclats d'obus, des sabres, des dragonnes, des débris de toute espèce couvrent la terre. Le maraudeur a surtout soin d'emporter les chaussures, car presque tous les morts sont nu-pieds. Cette remarque avait déjà été faite pendant les guerres de Louis XIV.

Quelques éminences de terre, fraîchement remuée, indiquent la sépulture d'un officier ou d'un soldat tué pendant une halte, et que les camarades ont enseveli. On peut suivre facilement le terrain parcouru par les cuirassiers, car il est couvert de chevaux morts et d'armures. Des soldats allemands qui ont réquisitionné un grand nombre de paysans, s'occupent depuis quelques heures à creuser de grandes fosses où ils jettent les cuirassiers français presque sans vêtements. Armés de pelles et de pioches, les fossoyeurs improvisés n'ont aucun respect pour la mort et jettent les cadavres comme si une âme immortelle n'avait pas habité ces corps. Pauvres et malheureuses familles qui auriez donné au père et à l'enfant une sépulture chrétienne dans le cimetière du village, pleurez, en détournant les yeux de ces fosses immenses comblées le lendemain de la bataille.

Aussi loin que les yeux peuvent distinguer dans la direction de Froeschwiller, c'est la même dévastation.

Les fossoyeurs poursuivent leur sinistre besogne, interrompue parfois par un éclat de rire. L'homme est ainsi fait, qu'en grattant l'épiderme, la bête reparaît, féroce et lâche. Presque tous ces cadavres mutilés, couverts de sang, étaient la veille de beaux jeunes gens, véritables héros. En passant près d'une fosse moins large que les autres, l'un des infirmiers volontaires, bourgeois de Paris, s'arrête tout-à-coup. Il était en présence d'un vieil officier d'infanterie, dont les cheveux blancs, les moustaches plus blanches

encore attireraient l'attention. Un calme religieux entourait cette belle tête de guerrier ; la mort semblait l'avoir surpris dans une minute de résignation, lorsqu'il montrait à ses jeunes soldats comment on se fait tuer pour la patrie. Quel était cet homme ? Un père de famille sans doute qui avait laissé dans la garnison une femme et des enfants. Ils attendront le père pendant une semaine ou deux, tremblant, priant Dieu, espérant toujours. Mais, est-ce bien un capitaine, un commandant ou un colonel ? Dépouillé de son uniforme, il est à peine entouré d'une capote de simple soldat ramassée dans le sillon !

## II.

La ferme est située au fond du vallon ; les murs sont criblés de boulets et de balles ; dans le verger, les branches des arbres sont hachées et les troncs déchirés ; le ruisseau coule, faisant entendre un léger murmure, l'eau entraîne doucement des barques que retiennent les racines et les cailloux. Les abords de la ferme sont encombrés de blessés, et les bâtiments en sont remplis. Il n'y a pas de chirurgien français, mais deux allemands fort empressés l'un et l'autre. Ils accueillaient avec reconnaissance nos infirmiers volontaires qui se hâtent de faire les pansements ; puis, ils placent les blessés sur les chars en les séparant par nationalité, car les Allemands sont dirigés sur Rastadt, et les Français sur Haguenau. Les uns et les autres se regardent sans colère, et se soulagent même au besoin. Nos infirmiers prodiguent leurs soins aux amis et aux ennemis ; ils distribuent des aliments à tous ces malheureux qui n'ont rien pris depuis vingt-quatre heures.

Pour un homme étranger à la guerre, la vue des blessures est horrible ; voici un sergent dont le bras a été broyé depuis le poignet jusqu'au coude, et dont la main semble suspendue à un ruban de chair humaine.

Un jeune officier de zouaves s'avance en montrant ses deux bras repliés et paralysés ; d'une voix douce il explique qu'une balle l'a frappé à la nuque. La colonne vertébrale est sans doute atteinte..., il ajoute avec résignation : " Mon père n'a plus que moi, il doit être joliment inquiet ! "

Trois heures suffisent à peine pour charger les voitures, et le convoi s'ébranle en arrachant aux malheureux mille gémissements.

Les soldats allemands apportent sans cesse sur des civières des blessés ou des morts. Les premiers sont abrités dans des chambres sous les hangars, les autres sont entassés sur le bord d'une fosse creusée dans le verger. Ils sont encore revêtus de leurs uniformes français ou allemands.

Le tambour bat, deux compagnies prussiennes viennent s'aligner en armes des deux côtés de la fosse. A l'une des extrémités, un prêtre catholique en surplis, et un ministre protestant, prononcent des prières l'un après l'autre. Nos infirmiers volontaires s'appro-

chent, et se mêlent respectueusement à cette troupe. Un roulement de tambours se fait entendre, les soldats abaissent leurs armes, et les fossoyeurs font rouler les corps dans la terre. Parmi ces soldats allemands, quelques-uns versent des larmes, d'autres sont absorbés par de tristes pensées et semblent prévoir le sort qui les attend demain.

Une pluie fine tombe et le jour baisse. Les blessés appellent les infirmiers pour les prier de ne pas les isoler. C'est un phénomène à étudier que l'horreur qu'éprouve l'homme à se trouver seul, sans être vu ni entendu. Il aime le contact de ses semblables et, même sur le champ de bataille, les infirmiers rencontraient des Français qui s'étaient rapprochés des Allemands pour fuir la solitude. Quelques mourants se traînaient cependant à l'ombre des buissons pour y attendre la dernière heure.

Tous recherchent la fraîcheur de l'air et demandent un verre d'eau ; la pluie qui tombe, caresse doucement leurs visages, et diminue leurs souffrances. Un pauvre sergent a les yeux enlevés, et les orbites sont vides, on lui couvre le visage d'un linge mouillé, et il fait entendre cette plainte ou cette prière : " Ah ! mon Dieu !" Presque tous les fantassins sont atteints à la partie supérieure du corps, aux épaules et à la tête.

Nos infirmiers trouvent dans les étables et les granges une grande quantité de blessés couchés sur la paille. Ce sont généralement des chasseurs à pied, et des turcos. Ceux-ci, vigoureusement constitués, poussent des cris formidables sous le bistouri du chirurgien, tandis que les français supportent sans se plaindre les plus douloureuses opérations. Les turcos cependant ont été d'une bravoure admirable sur le champ de bataille, mais ils semblent plus nerveux, plus impressionnables que nos paysans.

Un jeune parisien, maigre et pâle, soldat des chasseurs à pied, appelle M. Delmas qu'il prend pour un chirurgien : un éclat d'obus l'a déchiré. " Major, dit le blessé, dites-moi la vérité. Est-ce grave ?

— " Non, camarade, répond Delmas, en hésitant.

— " Ah ! Major, fait le blessé en regardant l'infirmier avec de grands yeux fixes, vous me trompez. "

Il y a tant d'angoisse, dans la voix de ce soldat, tant d'amour pour la vie, que M. Delmas reprend brusquement pour mieux tromper son blessé : " Eh bien, oui, mon garçon, c'est grave, ce sera long, tu boieras probablement, mais tu sauveras ta peau. "

À ces mots, la figure du soldat s'illumine, et il peut dire : " Merci Major, le père Dupont n'a que moi de garçon ; qu'est-ce que ça fait que je boite ? Je suis typographe dans l'île Saint-Louis à Paris. C'est le vieux qui sera content que je revienne, lui qui ne voulait pas que je m'engage. "

Pauvre, pauvre Dupont, il repose sans doute dans quelque coin du cimetière d'Haguenau. Le père devenu tout à fait vieux ne peut plus travailler, et lorsque la troupe passe dans la rue, tambour battant, il essuie une larme suspendue à sa paupière.

Nos ambulanciers allument leurs lanternes, car la nuit est venue ; ils montent dans les greniers de la ferme. Là se trouvent entassés des Badois et des Bavares. Tous sont tristes, silencieux, résignés, presque immobiles.

Le bon M. Emile Delmas aperçoit dans l'angle sombre de ce grenier un jeune officier bavarois étendu sur un manteau de soldat ; il a reçu trois balles dans le corps, ses yeux sont fermés, il gémit douloureusement. Près de lui, adossé contre le mur, quoiqu'il ait l'épaule fracassée, son ordonnance lui jette un regard désolé. M. Delmas se penche vers l'officier, et lui tend une gourde ; l'officier ouvre les yeux, comprend et refuse. Comment exprimer ce regard ! tout s'y trouve, amertume et reconnaissance, dédain d'un soulagement impuissant pour les souffrances de l'âme, la mort entrevue comme une certitude, l'irréversible douleur de quitter la vie, un désespoir sans bornes. A n'en pas douter, cet infortuné subit une torture morale mille fois plus cruelle que le déchirement de sa chair. M. Delmas s'informe à voix basse ; c'est un jeune capitaine, le comte von Elberfeld, il songe à sa femme et aux petits êtres chéris qu'il ne reverra jamais ; ils ne sont pas là pour recevoir son dernier baiser, et lui fermer les yeux. Oh oui ! la mort est trop douloureuse ainsi. Nos infirmiers volontaires s'éloignent respectueusement de cet infortuné.

Le lendemain matin, une croix grossière, plantée sous les pommiers du verger, marqua la place où le corps du jeune comte a été confié à la terre.

Cette funèbre nuit fut longue, et la pluie ne cessa de tomber ; de minute en minute, de seconde en seconde, les civières déposaient de nouveaux cadavres. Combien n'avaient été que blessés à la bataille, et qui étaient morts, faute de soins !

On entendait un murmure confus de gémissements, une plainte sourde et sinistre qui répandait une vague épouvante. Des coups de fusils isolés se font entendre, ce sont des soldats tirant sur les maraudeurs qui dépouillent les morts.

En tout temps les soldats ont eu horreur de ces misérables, qui, semblables aux chacals, se ruent sur des proies pour les déchirer lentement.

Tout en parcourant le vaste champ de bataille, les brancardiers aperçoivent au loin, dans une prairie, des amas de vêtements, de sacs, et d'armes sous la garde de sentinelles prussiennes. A leur approche les maraudeurs prennent la fuite, après avoir pillé toute la nuit.

(à suivre)

---

“ Mourir pour Jésus-Christ, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse, mais la renouveler. C'est donner un peu de boue pour un immense trésor. ”

(Ste Cécile).

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.  
xx Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Michael Daly.—Philomène Lavigne.—Michel Morgan.—Charlotte Hudon.—Alice Conrik.—Owen Covagen.—Anna Pichette.—M. C. Beaudry.—Henri Goujon.—Joseph Mayer.—Augustin Clement.—Dorothee Gomby.—Marie Gagné.—Olivier Jolicœur.—Oscar Desjardins.—Marie Roch.—Michaël O'Mally.—Annie Moreau.—Bridget Kehoe.—Mary Lambert.—Cecile Chalifoux.—Eugène St Charles.—Félicie Monette.—Jos. Gélinas.—Louis Giroux.—Esther Vidricaire.—Adélaïde Couturier.—Elizabeth McEvoy.—Joseph Alexandre.—Alexandre Brisson.—John Daly.

### DE PROFUNDIS.

# ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage, a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département. Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon marché et de qualité qu'on ne saurait égaler.

Nous avons l'assortiment le plus complet de **MERINOS DOUBLES**, à soutanes.

**SAYS FRANÇAIS** dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les says importés et ont été reconnus supérieurs on tous points.

**CACHEMIREs, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.**

**ETOFFES** spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés religieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

## DUPUIS FRERES

Coin des rues **STE-CATHERINE & ST-ANDRE.**

**MONTREAL.**

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. B. Boullac, 229 Notre Dame

**LAVOIE & BEAULIEU**

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis. en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU**

**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

MONTREAL.

**WILLIAM BRITTON**

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**NO 15 Rue CLAUDE, No 15**  
MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET.  
MONTREAL.

# REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dyssonterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

# 25 Cts

Employez les  
**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & C<sup>IE</sup>  
CHAPELIERS PARISIENS  
21 rue St-Laurent  
MONTREAL.

## CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell foundry Co  
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK  
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL  
22 RUE ST.-NICHOLAS  
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
Fabricants de sommiers en cr.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

## ART RELIGIEUX

SCULPTURE—DORURE—PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

## LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,  
RUE JACQUES-CARTIER.

A MONTREAL

près de la Banque d'Epargne.

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

**FABRIQUE GARANTIE**

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

Adresseur: **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**  
Troy, N.-Y., U. S. A.

---

## POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

Pour EGLISES, ECOLES ; passagés ; les plus nouveaux dans le marché et des meilleures manufactures. Chez

**L. J. A. SURVEYER**

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

---

**FERRAULT & MESNARD,**

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

---

## GABOURY & GADIEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,

MONTREAL.